

# Condamnés pour avoir laissé leur copain mourir

**BERNE.** Il y a un an, un jeune de 15 ans décédait lors d'une fête en forêt à Köniz. Personne n'avait appelé les secours, alors qu'il se sentait mal.

La soirée du 27 septembre 2014 s'est terminée tragiquement pour un ado de 15 ans. Son corps avait été retrouvé par deux policiers, le lendemain, dans une forêt non loin de Köniz (BE). Ce jeune, qui avait assisté à une fête avec plusieurs autres personnes, était décédé des suites de sa consommation de drogues.

«Les analyses ont révélé qu'il avait pris du LSD et du cannabis. Le LSD a provoqué chez lui des problèmes de santé et des crampes dans tout le corps. C'est ce qui a causé sa

## Un vieux problème

Les jeunes qui abandonnent à leur sort leurs amis alcoolisés ou sous l'effet de drogues inquiètent les milieux médicaux et de la prévention depuis quelques années. Ainsi, en 2008 déjà, la Ville de Lausanne a lancé la campagne «Lâche pas ton pote!». Son but: attirer l'attention sur les dangers à laisser seule une personne qui n'a pas su gérer sa consommation. Outre la mort, des problèmes de violence ou d'agressions sexuelles, notamment, peuvent survenir.

mort», avait ainsi expliqué en juin de cette année Claudia Widmer, du Ministère public des mineurs. Entendus peu après les faits, sept amis de la



Le drame s'est joué dans ce bois de Köniz (BE). -DR

victime, tous des mineurs âgés entre 14 et 17 ans, ont désormais été condamnés pour omission de prêter secours. Un huitième ado a fait recours

contre son jugement. L'affaire n'est donc pas encore complètement close. Les autorités judiciaires n'ont pas donné d'autres informations, en particulier sur le détail des peines prononcées contre les jeunes gens. Il a seulement indiqué qu'il s'agit de jours-amende. «Les procédures contre des mineurs ne sont pas publiques», a précisé hier le procureur Christof Scheurer, revenant sur une information de la «Berner Zeitung».

Concernant la létalité du LSD, Marc Augsburg, toxicologue au CHUV, explique que cette drogue n'est certes pas connue pour être mortelle, «mais que son mélange avec d'autres drogues ou de l'alcool peut créer un cocktail potentiellement fatal». -OFU/DMZ/ATS

## 20 secondes

### Ouvrier écrasé

ZÜRICH. Lors du transport par un trax à pneus d'un élément de coffrage, un ouvrier âgé de 55 ans s'est fait happer lundi par la machine, qui lui a roulé dessus. La victime est décédée hier de ses blessures.

### Revenus en baisse

BERNE. Les paysans suisses engrangeront moins d'argent en 2015 que lors des deux dernières années. Le revenu agricole devrait baisser de 10,9% sur douze mois, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique.

### Du répit pour le loup

VALAIS. La désalpe rend caduque l'autorisation de tirer le loup, a annoncé hier le Canton. L'Etat avait donné son feu vert en août, après des prédations sur le bétail dans le val de Réchy, le val d'Anniviers et la vallée de Tourtemagne.

PUB

LE NOUVEAU RANGE ROVER EVOQUE  
APERÇU EN VILLE  
DÈS CHF 44'900.-\*



PROFITEZ DÈS MAINTENANT DU LEASING À 3.9%.

- Tout nouveau moteur diesel Ingenium
- Emissions de CO<sub>2</sub> réduites à 109 g/km
- Confort et agilité de haut niveau, avec boîte manuelle à 6 vitesses ou automatique à 9 rapports
- Design incomparable, maintes fois primé
- Intérieur moderne avec matériaux de très haute qualité
- All-Terrain Progress Control
- Leasing avantageux à 3.9%

Annoncez-vous pour une course d'essai, partez à la conquête de la jungle urbaine et profitez de notre séduisant leasing.

3.9%\*



**Emil Frey SA, Crissier**  
une relation à vie!  
www.emilfreycrissier.ch

\* Range Rover Evoque 2.0 eD4 Pure, 5 portes, man., 150 ch/110 kW, prix de vente net recommandé CHF 44'900.-, consommation mixte 4.6 l/100 km (équivalent essence 5.2 l/100 km), émissions CO<sub>2</sub> 109 g/km. Catégorie de rendement énergétique A. Modèle illustré: 2.0 TD4 HSE Dynamic, 5 portes, man., 150 ch/110 kW, prix de vente net recommandé CHF 61'700.-, consommation mixte 4.8 l/100 km (équivalent essence 5.4 l/100 km), émissions CO<sub>2</sub> 125 g/km. Catégorie de rendement énergétique A, émissions CO<sub>2</sub> de tous les véhicules proposés en Suisse 144 g/km. Leasing valable du 1.9.2015 au 23.12.2015 (contrats de vente), 1<sup>er</sup> immatriculation jusqu'au 23.12.2015 en Suisse. Exemple de leasing: Range Rover Evoque 2.0 eD4 Pure, 5 portes, man., prix de vente net recommandé CHF 44'900.-, mensualité de leasing CHF 456.-, taux d'intérêt affectif 3.97%, durée 48 mois, 10'000 km/an, acompte spécial 10%, casco complète obligatoire, l'octroi du crédit est interdit s'il entraîne le surendettement du consommateur. Le partenaire de leasing est MultiLease AG. Prix, TVA incluse.

## Motard vantard trahi par les images de ses excès

VITESSE. Pourquoi un jeune homme devient-il un chauffard? «Pour voir à quelle vitesse il peut pousser sa machine», écrit le Tribunal criminel de Lucerne dans un jugement rendu lundi. Un Zougais de 25 ans était accusé d'avoir «affiché un mépris flagrant des limitations de vitesse» et d'avoir mis en danger des vies avec son comportement routier. Pire: «L'accusé filmait ses

trajets pour prouver ses aptitudes à la conduite et garder des traces de ses dépassements massifs des limites de vitesse autorisées.» En outre, il avait installé un dispositif permettant de multiplier par trois la puissance de sa Suzuki, la faisant passer de 25 kW à 78,8 kW. Il écope d'une amende de 4000 fr., sans compter 12000 fr. de frais de justice. -MME/DMZ

## Non à l'importation de peaux d'animaux

